



CIVIL AVIATION SAFETY ALERT

ALERTE À LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE

ATTENTION:

**OWNERS, OPERATORS,
MAINTAINERS AND MANUFACTURERS
OF AIRCRAFT AND PARTS
SUPPLIERS.**

À L'ATTENTION DE :

**PROPRIÉTAIRES, EXPLOITANTS, PERSONNEL
D'ENTRETIEN ET FABRICANTS D'AÉRONEFS, ET
FOURNISSEURS DE PIÈCES.**

**UNAPPROVED PARTS NOTIFICATION
AFFECTING PARTS MANUFACTURED,
SOLD OR DISTRIBUTED BY AMERI-KING
CORPORATION**

**AVIS DE PIÈCES NON-APROUVÉES
CONCERNANT DES PIÈCES FABRIQUÉES,
VENDUES OU DISTRIBUÉES PAR LA
SOCIÉTÉ AMERI-KING**

PURPOSE:

This safety alert is to advise the Canadian public of the issuance by the United States Federal Aviation Administration (FAA) of an Unapproved Parts Notice that may affect Ameri-King Corp. products in Canada.

OBJET :

La présente Alerte à la sécurité vise à informer le public canadien que la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis a publié un avis de pièces non approuvées (Unapproved Parts Notification (UPN)) qui pourrait avoir une incidence sur les produits de la société Ameri-King Corp. au Canada.

BACKGROUND:

The FAA has determined that Ameri-King Corp. manufactured, repaired, sold and distributed aircraft appliances and parts which did not conform to their approved design.

CONTEXTE :

La FAA a constaté que la société Ameri-King Corp. a fabriqué, réparé, vendu et distribué des appareillages et des pièces d'aéronefs qui ne sont pas conformes à leur conception approuvée.

The Canadian Aviation Regulations (CARs) require that parts conform to their type design to be eligible for installation on aeronautical products.

Le Règlement de l'aviation canadien (RAC) exige que les pièces soient conformes à leur définition de type pour être admissibles à l'installation dans les produits aéronautiques.

RECOMMENDED ACTION:

Review FAA UPN 2016-2013NM460018 through the link below and take appropriate action.

www.faa.gov/aircraft/safety/programs/sups/upn/

MESURE RECOMMANDÉE :

Consulter le lien ci-dessous pour examiner l'avis UPN 2016-2013NM460018 de la FAA et prendre les mesures adéquates.

www.faa.gov/aircraft/safety/programs/sups/upn/

CONTACT OFFICE:

For more information concerning this issue, contact a **Transport Canada Centre** or contact Jeff Phipps, Chief Operational Airworthiness, Standards Branch in Ottawa, by e-mail at jeff.phipps@tc.gc.ca.

BUREAU RESPONSABLE :

Pour davantage de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec un **Centre de Transports Canada** ou avec Jeff Phipps, chef de la navigabilité opérationnelle, Direction des normes à Ottawa, par courriel à jeff.phipps@tc.gc.ca.

ORIGINAL SIGNED BY / ORIGINAL SIGNÉ PAR

Robert Sincennes | Robert Sincennes

Director | Directeur
STANDARDS | NORMES

THE TRANSPORT CANADA CIVIL AVIATION SAFETY ALERT (CASA) IS USED TO CONVEY IMPORTANT SAFETY INFORMATION AND CONTAINS RECOMMENDED ACTION ITEMS. THE CASA STRIVES TO ASSIST THE AVIATION INDUSTRY'S EFFORTS TO PROVIDE A SERVICE WITH THE HIGHEST POSSIBLE DEGREE OF SAFETY. THE INFORMATION CONTAINED HEREIN IS OFTEN CRITICAL AND MUST BE CONVEYED TO THE APPROPRIATE OFFICE IN A TIMELY MANNER. THE CASA MAY BE CHANGED OR AMENDED SHOULD NEW INFORMATION BECOME AVAILABLE.

L'ALERTE À LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE (ASAC) DE TRANSPORTS CANADA SERT À COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ IMPORTANTS ET CONTIENT DES MESURES DE SUIVI RECOMMANDÉES. UNE ASAC VISE À AIDER LE MILIEU AÉRONAUTIQUE DANS SES EFFORTS VISANT À OFFRIR UN SERVICE AYANT UN NIVEAU DE SÉCURITÉ AUSSI ÉLEVÉ QUE POSSIBLE. LES RENSEIGNEMENTS QU'ELLE CONTIENT SONT SOUVENT CRITIQUES ET DOIVENT ÊTRE TRANSMIS RAPIDEMENT PAR LE BUREAU APPROPRIÉ. L'ASAC POURRA ÊTRE MODIFIÉE OU MISE À JOUR SI DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS DEVIENNENT DISPONIBLES.